



Prime CEE – Une aide pour vos travaux



En fonction du type de travaux que vous souhaitez engager et de vos revenus, vous pouvez bénéficier d'une prime CEE (Certificat d'Economie d'Énergie).

Retrouvez dans ce document :

- Le tableau des montants des primes
- Le tableau des seuils de revenu pour prétendre

Gaz Electricité de Grenoble

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09 Tél.: **04 76 84 38 35** – www.geg.fr Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944 RCS Grenoble - Siret 331 995 944 00047

Tableau des primes selon les travaux éligibles – valable jusqu'au 30/04/2023

Thème	Fiches opérations	Détail	Prime classique (sans condition de ressources)	Prime précarité (sous condition de ressources – voir plus bas)
Isolation (sous réserve du respect de la fiche opération concernée)	BAR-EN-104 : Fenêtre ou porte - fenêtre complète avec vitrage isolant (3 fenêtres minimum)	Chauffage électrique	32 €	36 €
		Chauffage combustible	51 €	57 €
	BAR-EN-101 : Isolation de combles ou de toiture		11 €/m ²	12 €/m ²
	BAR-EN-102 : Isolation des murs		10 €/m ²	11 €/m ²
	BAR-EN-103 : Isolation d'un plancher		7 €/m ²	8 €/m ²
Système de chauffage (sous réserve du respect de la fiche opération concernée)	BAR-TH-129 : Pompe à chaleur de type air/air (avec un coefficient de performance saisonnier ≥ 3,9 ⁽³⁾)	Maison ⁽¹⁾ de 90 à 110 m ²	483 €	545 €
		de 110 à 130 m ²	531 €	600 €
		> à 130 m ²	773 €	872 €
		Appartement ⁽¹⁾ de 35 à 60 m ²	92 €	104 €
		de 60 à 70 m ²	132 €	149 €
		de 70 à 90 m ²	158 €	179 €
	BAR-TH-104 : Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau (avec une efficacité énergétique saisonnière ≥ 120 % ⁽⁴⁾)	Maison ⁽¹⁾ de 90 à 110 m ²	495 €	559 €
		de 110 à 130 m ²	545 €	615 €
		> à 130 m ²	793 €	895 €
	BAR-TH-106 : Chaudière gaz individuelle à haute performance énergétique (avec une efficacité énergétique saisonnière ≥ 90 %)	Maison ⁽²⁾ de 90 à 110 m ²	291 €	328 €
		de 110 à 130 m ²	320 €	361 €
		> à 130 m ²	465 €	525 €
		Appartement	154 €	174 €

Gaz Electricité de Grenoble

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09 Tél.: **04 76 84 38 35** – www.geg.fr Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944
RCS Grenoble - Siret 331 995 944 00047

	BAR-TH-112 : Appareil indépendant de chauffage au bois (avec une efficacité énergétique saisonnière $\geq 80\%$ ⁽⁴⁾ et label Flamme verte 7*)	219 €	247 €
	BAR-TH-113 : Chaudière biomasse individuelle (label Flamme verte 7*)	256 €	289 €

(1) Surface chauffée par la pompe à chaleur. Pour des surfaces différentes de celles du tableau, prendre contact avec un conseiller pour avoir le montant de la prime correspondant.

(2) Surface habitable. Pour des surfaces différentes de celles du tableau, prendre contact avec un conseiller pour avoir le montant de la prime correspondant.

(3) Pour des coefficients de performance saisonnier $\geq 4,3$ en maison individuelle, prendre contact avec un conseiller pour avoir le montant de la prime correspondant.

(4) Pour des efficacités énergétique saisonnières inférieures, prendre contact avec un conseiller pour avoir le montant de la prime correspondant.

Le montant de votre prime dépend de vos ressources annuelles. **La prime classique est versée sans condition de ressources.**

Pour prétendre à la prime précarité, vous devez vous référer au tableau des seuils, ci-dessous, en fonction de votre situation géographique.

Tableau des seuils de revenu pour les ménages en situation de précarité énergétique

Nombre de personne composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	22 461	16 229
2	32 967	23 734
3	39 591	28 545
4	46 226	33 346
5	52 886	38 168
Par personne supplémentaire	6 650	4 813

Gaz Electricité de Grenoble

Gaz Electricité de Grenoble

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09 Tél.: **04 76 84 38 35** – www.geg.fr Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944
RCS Grenoble - Siret 331 995 944 00047